

DA 386 – 24.10

**CRÉDIT DE CHF 935'100.00 POUR L'ACHAT D'UN CAMION MULTILIFT ÉLECTRIQUE ÉQUIPÉ D'UNE GRUE**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

## 1 Introduction

À travers sa stratégie énergétique, la Ville de Vernier s'est engagée à mettre en œuvre une série de mesures visant à atteindre l'objectif climatique cantonal de réduction de 60% de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030.

La présente demande de crédit s'inscrit pleinement dans cet objectif en remplaçant le camion-grue thermique, qui a partiellement brûlé en 2021, par un modèle électrique, et répond à la motion M 181 A - 23.10 intitulée « Pour une flotte communale décarbonée ».

## 2 État des lieux

Le véhicule du Service de l'environnement urbain (SEU) suivant nécessite d'être remplacé :

- **Camion 4 x 4 benne, équipé d'une grue**

Le poids lourd à remplacer (002) est un camion-grue avec benne basculante, dont la grue est équipée pour travailler avec un godet. Il est utilisé pour la désaffectation des tombes, le creusement de tranchées sur divers chantiers, ainsi que pour l'évacuation des matériaux et la mise en place des nouveaux. Les deux camions sont complémentaires, chacun ayant des fonctions spécifiques.

Suite à l'incendie survenu en septembre 2021, il s'est avéré que les coûts de remise en état étaient trop élevés pour un véhicule immatriculé en juillet 2003, avec un kilométrage de 86'000 km et une grue comptabilisant 5'700 heures de travail. Confrontés à l'impossibilité de trouver certaines pièces détachées, aux diverses évolutions des tâches, ainsi qu'aux besoins opérationnels, le renouvellement de ce matériel est indispensable.

Ce camion 4 x 4, équipé d'un pont basculant et d'une grue de manutention, est utilisé pour la viabilité hivernale, avec une lame à neige et une saleuse, sur les routes cantonales dont nous avons la responsabilité.

C'est le poids lourd le plus polyvalent de notre flotte. Grâce à son encombrement réduit, il est le plus apte à transporter et décharger du matériel partout dans notre Commune, contrairement au camion-grue existant trois essieux à plateau fixe (MAN (006), beaucoup plus volumineux.

Avec sa grue, le camion à acquérir est indispensable pour le chargement et le déchargement de bancs, tables, tentes et divers matériels pour les manifestations. Voici les statistiques des livraisons de tables, bancs et tentes, y inclus les poids de lestage.

	2018	2019	2020	2021
<b>Tables</b>	2'149	2'085	345	804
<b>Bancs</b>	3'655	2'766	585	1'459
<b>Tentes</b>	100	125	34	62
<b>Vaubans</b>	765	882		

L'exploitation de la grue représente à elle seule environ 250 heures par an.

Le camion peut également tracter une remorque transportant des paquets de Vauban, un conteneur ou des bancs, à déposer sur les différents lieux des manifestations associatives ou communales, réduisant ainsi le nombre de déplacements nécessaires. Le grappin permet de livrer du sable pour les aires de jeux des établissements de la petite enfance (EVE), de la terre pour les cimetières, ainsi que divers gravats issus de nos travaux de génie civil. La pince à déchets verts sera utile pour la récupération des divers déchets forestiers.

Il est à noter que l'absence de ce camion depuis 2021 a eu pour conséquence qu'il a fallu renoncer à certaines tâches (petits chantiers de maçonnerie et de génie civil, désaffectation des monuments, remblaiement des tombes, nettoyage de certains nants, etc.), en différer d'autres ou mobiliser plus de collaborateurs.

Surtout, avec ce renouvellement, nous pouvons renoncer à un moteur thermique polluant. Nous estimons pouvoir économiser annuellement 2'700 litres de carburant diesel et de 5,4 tonnes de CO<sub>2</sub>. L'économie d'énergie est également significative sur le plan financier. Le coût annuel du diesel pour le camion-grue thermique s'élevait à CHF 5'130.00. En comparaison, le coût annuel de l'électricité nécessaire au fonctionnement du camion-grue est de CHF 1'899.00, ce qui représente une économie de CHF 3'231.00 par an.

### 3 Synthèse financière

Vu les nouvelles technologies et l'évolution du marché, la fourniture du camion a déjà fait l'objet d'un appel d'offres ouvert, afin de fixer le montant d'investissement dans les meilleures conditions. Ainsi, l'offre retenue, conforme à notre cahier des charges (voir caractéristiques ci-dessous) et valable jusqu'au 14 décembre 2024, s'élève à CHF 920'000.00 TTC.

Caractéristiques du camion-grue : Camion 3 essieux à entraînement électrique avec récupération d'énergie, équipé d'une superstructure à crochet, une grue de manutention de capacité 18 tonnes/mètre, un grappin à sable/terre, un grappin à déchets verts, une lame à neige de 3.4 mètres, une saleuse sel/saumure de 4m<sup>3</sup>, une berce renforcée pour le multilift.

En plus du coût d'acquisition, il est nécessaire de prendre en compte le coût de l'accompagnement fourni par la société Hymexia – bureau spécialisé dans les domaines de la gestion de flottes pour les entités publiques –, qui s'élève à CHF 15'046.70. Cette somme comprend l'assistance et le suivi pour toute la procédure d'appel d'offres jusqu'à la livraison du véhicule.

Ainsi, le montant total du crédit d'investissement s'élève à **CHF 935'100.00** et comprend :

- La fourniture du camion-grue tel que décrit au paragraphe précédent, pour un montant de CHF 920'000.00 ;
- L'expertise du bureau Hymexia, pour un montant de CHF 15'046.70, arrondi à CHF 15'100.00.

#### PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS (PPI) 2024 :

Le PPI actuel inclut la ligne suivante :

Désignation	Montant du crédit	Budget 2024
Camion 002 - Renouvellement	900'000.00	900'000.00

L'écart de prix entre le PPI et la présente délibération administrative s'explique par l'évolution du marché automobile et le mandat d'expert confié au bureau Hymexia compte tenu des particularités du véhicule à remplacer.

**COÛTS CONNEXES :**

Le calcul des coûts connexes génère les coûts annuels suivants :

<b>Nature</b>	<b>Désignation</b>	<b>Coût annuel CHF</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation : Énergie : - 3'231.00 Plaques : - 1'000.00 Assurances véhicules : 3'474.00	-757.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	62'340.00
34	Charges financières	18'700.00
	<b>Total</b>	<b>80'283.00</b>

Au bénéfice de ces explications, nous vous recommandons, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, l'acceptation du projet de délibération ci-après.

Mathias BUSCHBECK  
Conseiller administratif

Vernier, le 23 septembre 2024

**DA 386 – 24.10**

**Délibération du Conseil municipal de Vernier**

relative à un

**CRÉDIT DE CHF 935'100.00 POUR L'ACHAT D'UN CAMION MULTILIFT ÉLECTRIQUE ÉQUIPÉ D'UNE GRUE**

Vu l'article 30, lettre m, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

vu la nécessité de renouveler le matériel municipal ;

vu l'exposé des motifs ;

vu le rapport de la commission du génie civil et des équipements du ... ;

sur proposition du Conseil administratif ;

le Conseil municipal

**décide**

- 1 d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 935'100.00 destiné à l'acquisition d'un camion multilift électrique équipé d'une grue ;
- 2 de comptabiliser la dépense nette de CHF 935'100.00 dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la Ville de Vernier, dans le patrimoine administratif ;
- 3 d'amortir la dépense nette de CHF 935'100.00 au moyen de 15 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous la rubrique no 61.33, dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2025.

